



# Le taux officiel d'escompte

## DOCUMENT D'INFORMATION

Le taux officiel d'escompte est le taux d'intérêt auquel la Banque du Canada consent des prêts à court terme aux institutions financières. Il s'agit du principal levier dont dispose la Banque du Canada pour mettre en œuvre la *politique monétaire*. La Banque le modifie de temps à autre afin de contribuer au maintien d'un climat de basse inflation propice à une expansion soutenue et à la création d'emplois.

### L'instrument qui donne le ton

La Banque du Canada établit une fourchette, dite opérationnelle, à l'intérieur de laquelle évolue le taux du financement à un jour. Celui-ci est le taux auquel les principales institutions financières empruntent ou prêtent des fonds à un jour.

Le taux d'escompte correspond à la limite supérieure de la fourchette opérationnelle, dont la largeur a été fixée à un demi-point de pourcentage. Par exemple, si le taux d'escompte s'établit à 4,5 %, cela signifie que la fourchette opérationnelle va de 4 à 4,5 %.

Les limites supérieure et inférieure de la fourchette opérationnelle correspondent respectivement au taux auquel la Banque du Canada prête des fonds à un jour aux institutions financières et à celui auquel elle rémunère les fonds à un jour afin de maintenir le taux du financement à un jour à l'intérieur de la fourchette opérationnelle.

Par exemple, si une banque commerciale a besoin de fonds pour couvrir les opérations effectuées dans ses succursales en cours de journée, elle peut en emprunter à la Banque du Canada au taux officiel d'escompte ou s'adresser à une autre institution financière ayant des liquidités excédentaires.

Lorsqu'elle modifie le taux officiel d'escompte et, partant, la fourchette opérationnelle, la banque centrale indique clairement dans quelle direction elle voudrait voir les taux d'intérêt à court terme évoluer.

Les variations du taux d'escompte se répercutent souvent sur le *taux de base des prêts bancaires*, qui est le taux d'intérêt servant de référence aux institutions financières pour un grand nombre des taux qu'elles appliquent aux emprunts et aux dépôts de leurs clients. Ces variations touchent les taux des prêts hypothécaires, des prêts-auto et des prêts aux entreprises et ceux qui sont servis sur les dépôts et les certificats de placement.

Un accroissement des taux d'intérêt incite les gens à réduire leurs emprunts et leurs dépenses et à épargner davantage, ce qui a pour effet de restreindre la quantité de monnaie en circulation et de freiner l'inflation. En revanche, un repli des taux d'intérêt stimule l'emprunt et la dépense et favorise une accélération de l'activité économique.

La principale influence que peut avoir la Banque du Canada sur les taux d'intérêt à long terme repose moins sur ses éventuelles modifications du taux d'escompte que sur la manière dont elle agit sur les attentes d'inflation des agents économiques. Ainsi, un relèvement du taux d'escompte et des autres taux d'intérêt à court terme est parfois suivi d'un recul des taux d'intérêt à long terme, dont les taux hypothécaires à cinq ans. Une situation de ce type est généralement attribuable à la conviction grandissante que le taux d'inflation restera bas.

Lorsque le taux d'inflation au Canada est plus bas qu'ailleurs, les placements en dollars canadiens se font plus attrayants, et les primes de risque incorporées aux taux d'intérêt offerts aux investisseurs peuvent être réduites.